cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

De la comptabilité M14 ou M4 à la comptabilité M 57 et au compte financier unique

25/01/2024

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : Élus des collectivités territoriales

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Préparer le passage en comptabilité M 57
- Connaître et comprendre l'instruction budgétaire et comptable M 57 et le cadre légal spécifique à sa codification
- Connaitre et comprendre le compte financier unique (CFU)

Programme :

I - Présentation du référentiel M57

Introduction : les principales caractéristiques du référentiel M57 :
Présentation du référentiel M57 : son périmètre d'application ;
L'intégration des dernières dispositions normatives examinées par le Conseil de normalisation des comptes publics (CNoCP) ;
La convergence dans le respect des spécificités propres au secteur public local ;
Des règles budgétaires assouplies selon le modèle régional.

1- Les nouveautés comptables introduites par rapport aux autres référentiels :
Le traitement comptable des immobilisations et leur amortissement ;
Les provisions et dépréciations ;
La suppression du résultat exceptionnel ;
Les évolutions des principes comptables applicables ;
Les nouveautés comptables : l'essentiel.

2- Les points d'attention préalablement à la bascule
L'apurement du compte 10692 ;
Le cas échéant, exercice sur le compte 10692 de la collectivité ;
Les travaux préparatoires de ventilation nécessaires à la reprise de la balance d'entrée (BE).

3- Les états financiers en M57
Un bilan ;
Un compte de résultat ;
Une annexe facultative pour les collectivités n'étant pas dans le périmètre d'expérimentation de certification de leurs comptes.

cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

4- Les sources d'information M57

II - Présentation du compte financier unique (CFU)

1- Objectifs et contexte de l'expérimentation du CFU

2- Présentation de la maquette du CFU
Informations générales et synthétiques ;
Exécution budgétaire ;
États financiers ;
États annexés.

3- Convention entre l'État et la collectivité

4- Le schéma informatique d'élaboration du CFU

Formateur référent :
M. Jacques-Marie Planchin, Consultant formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), gérant de Cumeo et ancien officier du corps technique et administratif du service de santé des armées

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec notre référent handicap.

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
Délai d'accès de 24h.
Inscription après avis du responsable de formation.
L'évaluation se fera tout au long de la formation.

cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.